



Organiser apéro pour mes clients ds boutique pret a porter

Par **Camillelouis**, le **08/11/2017** à **14:12**

Bonjour

Propriétaire d'une boutique de prêt à porter j'ai la possibilité d'organiser un apéro une fois par semaine car suis équipé bar frigo pompe à bière machine à café.

Esprit concept store mais évidemment sans licence

Est il possible que j'organise ces apéro par mail insta facebook sans évoquer de prix

Est t il possible de réaliser ces apéro sous une forme privative dsma boutique cela ne concernant que mes clients

Merci de m'aider

Par **Visiteur**, le **08/11/2017** à **15:24**

Bjr,

En tant qu'organisateur, je pense que vous êtes responsable de la sécurité des personnes qui y assisteront. SOYEZ BIEN ASSUREE...

Ensuite, voyez la Mairie, pour la règlementation locale et VIGIPIRATE, car vous pouvez avoir un affluence supérieure à la "normale".

Votre expert-comptable peut peut-être aussi vous aider.

En tout cas, il faut être certain de respecter les obligations en terme de sécurité, hygiène, horaires et capacité d'accueil...),

Etre responsable, c'est également s'assurer que tout a été mis en œuvre pour limiter au maximum les risques.

Par **Camillelouis**, le **08/11/2017** à **16:51**

Merci pour votre réponse

La seule question reste posée si je propose à mes clients un apéro 1 fois par semaine puis je leur vendre des boissons dans un cadre de privatisation

Cela représente 10 ou 15 personnes par apéro c'est plus de la com je leur proposerais une participation au frais une fois sur place cela semble t'il possible?

Par **Tisuisse**, le **09/11/2017** à **07:34**

Bonjour,

Si vous faites payer les présents à ces apéros, vous devez être déclaré comme "débit de boisson" et avoir la licence correspondante faute de quoi vous êtes dans l'illégalité. Voyez, outre la mairie, la préfecture et les services fiscaux.